

DÉTAILS RELATIFS À L'ESPACE LOUÉ PAR LES LOCATAIRES DU PJD



Parc Jean-Drapeau

GESTION GSP (9193-0206 QUÉBEC INC.)				
IMMEUBLE No 1025 (VdeM)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 6.1.	Secteur Métro (Annexe B)	Annexe B	Total superficie	
Art. 9.1.1.	a) Édifice D-40 (local commercial)	Annexe C	D-40	Concession alimentaire
Art. 9.1.1.	b) Édifice D-34 - Terrasse 67 adjacente	Annexe C	D-39 - 101'4" x 26'4"	Concession alimentaire
IMMEUBLE No 1449 (VdeM)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 6.2.	Secteur de la Plage Jean-Doré			
Art. 9.1.1.	a) Chalet de la Plage Jean-Doré - l'étage	Annexe E	Espace concession et cuisine - la VdM est venue mesurer la superficie exacte en 2016	Concession alimentaire (14 juin au 15 septembre de chaque année)
Art. 9.1.4			Entrée, hall et le local des sauveteurs	Utilisé à Noël (Forfait Noël et Cabane à sucre) du 1er novembre au 30 avril de l'année suivante
Art. 9.1.2.	b) Chalet de la Plage - le garage situé au niveau du vestiaire des hommes	Annexe F	Garage: 207 pi ²	Entreposage (1er octobre au 1er juin de l'année suivante)
Art. 9.1.1.	c) Bar de la Plage - Annexe G	Annexe G		Concession alimentaire
IMMEUBLE No 1025 (VdeM)				

DÉTAILS RELATIFS À L'ESPACE LOUÉ PAR LES LOCATAIRES DU PJD

Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 6.3.	Secteur du complexe aquatique (D-205)			
IMMEUBLE No 1468 (VdeM)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 6.4.	Secteur Pavillon de la Tunisie (F-900)	Annexe H		
Art. 9.1.2.	a) rez-de-chaussée: un local d'entreposage + un bureau		Espace d'entreposage: approx.: 2 500 pi ² Bureau	Entreposage et bureau
Art. 9.1.2.	b) sous-sol: un espace d'entreposage partagé			Entreposage
GROUPE ÉCORÉCRÉO INC.				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 7.1.3.	Pavillon de la Tunisie			
	a) local au rez-de-chaussée	Annexe B	820 pi ²	Entreposage
	b) un local adjacent au local a)	Annexe B	560 pi ²	Entreposage
	c) local au sous-sol	Annexe B	300 pi ²	Entreposage
IMMEUBLE No 1403 (VdeM)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 6.3.	PAN (Pavillon des activités nautiques)	Annexe C		
Art. 7.1.3	a) Garage no 2	Annexe C	2 078 pi ²	Activités nautiques
Art. 6.4.	Chalet de la plage	Annexe D		
	a) Garage (côté vestiaire des hommes)	Annexe D	207 pi ²	Location d'embarcations nautiques et vente de collations (18 juin au 10 septembre)

DÉTAILS RELATIFS À L'ESPACE LOUÉ PAR LES LOCATAIRES DU PJD

KAYAK SANS FRONTIÈRES (KSF)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
	PAN (Pavillon des activités nautiques)			
Art. 5	a) Garage no 3	Annexe A	320 pi ²	Entreposage

AQUAZILA (AQUAM)				
Article convention	Localisation (Secteur occupé)	Annexe convention	Superficie	Utilisation
Art. 2.1.1.	Lac de l'île Notre-Dame (extrémité Sud-Est) (Plage)	Annexe A	1 400 m ² (36 x 39 m)	
Art. 2.1.2.	Un espace sur la plage	Annexe A	160 pi ² (20 x 8 pi)	Billetterie + vente vêtements et accessoires + rangement
Art. 2.1.3.	PAN - un espace intérieur chauffé	Annexe A	202 pi ²	Rangement équipement